

**Le 3 juillet 2025**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

## **Le prêt "Coup de Pouce" prolongé jusqu'au 31 mai 2026 : une mesure pour soutenir l'économie locale**

**Sur proposition du Vice-Président et Ministre de l'Economie Pierre-Yves Jeholet, le Gouvernement wallon a décidé de prolonger le dispositif "Coup de Pouce" jusqu'au 31 mai 2026.**

Ce mécanisme, conçu pour pallier le manque de fonds propres des PME et soutenir le redéploiement de la Wallonie en mobilisant l'épargne citoyenne au profit des PME et des indépendants, a démontré son efficacité. Grâce à un cadre fiscal incitatif et à la flexibilité des conditions de prêt, le dispositif "Coup de Pouce" a déjà permis à de nombreuses entreprises de naître, de croître ou de surmonter des périodes difficiles.

*“Conformément à la volonté réaffirmée dans le cadre de la Déclaration de Politique Régionale (DPR), nous poursuivons nos efforts pour soutenir la mobilisation de l'épargne privée en faveur du développement économique régional. C'est pourquoi, j'ai décidé de prolonger d'une année le prêt « Coup de pouce », ce qui nous permettra de réaliser une évaluation complète de l'impact de cette initiative.”* déclare Pierre-Yves Jeholet.

### **Une prolongation ciblée et maîtrisée**

La nouvelle prolongation maintient les conditions avantageuses introduites en 2021:

- Jusqu'à 125.000 € prêtés par citoyen et 250.000 € reçus par entreprise ;
- Durée de prêt allant jusqu'à 10 ans ;
- Crédit d'impôt attractif de 30 % sur les pertes effectives en cas de faillite ou de liquidation.

### **Un soutien aux valeurs de finance responsable et solidaire**

Ce dispositif s'inscrit dans une politique plus large du Gouvernement wallon visant à promouvoir la finance citoyenne, responsable et durable, tout en créant des opportunités concrètes pour les investisseurs particuliers de contribuer au dynamisme économique régional.

“Notre ambition est claire : continuer à soutenir la mobilisation de l'épargne privée à des fins de développement économique régional, pour faire de la Wallonie une terre d'entrepreneurs et d'innovation où chaque investissement compte.” conclut Pierre-Yves Jeholet.

---

#### **CONTACT PRESSE :**

Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Vice-Président

[nicolas.reynders@gov.wallonie.be](mailto:nicolas.reynders@gov.wallonie.be) +32 473 27 14 79